

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 23 Octobre 2018

FM000012-01.1

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est fournie pour indiquer le bon usage et la manipulation sécuritaire de ce produit. Ce produit peut être emballé pour un usage professionnel ou commercial. Toute utilisation professionnelle doit respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit et incluses comme référence à la Section 16 de cette FDS. La norme de communication des risques, soit la U.S. OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), ne s'applique pas au « au produit de consommation » comme défini par le U.S. Consumer Product Safety Act et le Federal Hazardous Substances Act, incluant les produits de consommation utilisés en milieu de travail pour une durée typique et une fréquence d'exposition habituellement faites par les consommateurs lorsqu'utilisés aux fins prévues. Cette FDS est conçue pour couvrir les États-Unis et le Canada. Les différences entre les exigences américaines et canadiennes sont notées le cas échéant.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Glass Cleaner - Sparkling Seaside	Nettoyant à vitres - Sparkling Seaside
Synonymes	None	Aucun
Utilisation du produit	Nettoyage de surface dure.	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit	

Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.	
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA	

Numéro de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada	
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279	
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)	

Section 2 : Identification des dangers

Classification	
É.-U.	Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).
Canada	Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux au titre du SIMDUT 2015

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration ¹
aqua (eau)	diluant	7732-18-5	30% - 100%
glucoside décylrique	agent nettoyant	68515-73-1 & 110615-47-9	<1%
polysorbate 80	agent solubilisant de fragrance	9005-65-6	<1%
gluconate de sodium	adoucisseur d'eau	527-07-1	<1%
acide citrique	correcteur d'acidité	77-92-9	<1%
huiles essentielles et ingrédients botaniques*	parfum	mélange	<0.1%
benzisothiazolinone	conservateur	2634-33-5	<0.1%
methylisothiazolinone	conservateur	2682-20-4	<0.1%

*Sparkling Seaside: d-limonene, 3-hexénol, huile de abies sibirica, huile de fleur d'artemisia pallens, canarium luzonicum gum nonvolatiles (élémi), huile de fruit de citrus aurantium bergamia (bergamote), huile de fleur de citrus aurantium dulcis (orange), huile d'écorce de citrus limon (citron), huile de feuilles d'eucalyptus globulus, huile de bois de ho, extrait de feuilles de mimosa tenuiflora, huile de myrocarpus fastigiatus, huile de feuilles de pimenta acris, huile de feuilles de citrus reticulata.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

Section 4 : Premiers Soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau immédiatement après contact. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Contact avec la peau	Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste.
Ingestion	Buvez immédiatement un verre d'eau ou de lait. En cas de nausée prolongée ou de maux, appelez le médecin.
Inhalation	En cas d'irritation, transporter la victime à l'extérieur. Si la respiration est affectée, appeler un médecin.
Commentaires pour le médecin	Traiter symptomatiquement.
Symptômes et effets les plus importants	Une exposition grave peut irriter les yeux. Les symptômes d'une exposition aiguë peuvent inclure les suivants: rougeur et douleur.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
Moyens d'extinction non appropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques résultant du mélange chimique	Non disponible.
Produits dangereux résultant de la combustion	Non disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Précautions environnementales	Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.
Méthode de confinement et de nettoyage	
Milieu industriel	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Le produit peut être glissant si renversé ou mouillé. Évitez les déversements dans les voies d'eau. Évitez les déversements dès la source et contenez le produit. Disposez des liquides selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application.
Milieu résidentiel	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales ou être dilués et éliminés dans les égouts.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Manipulation sécuritaire	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Milieu résidentiel	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
Entreposage sécuritaire	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Stocker dans le récipient d'origine et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de congeler.
Incompatibilités d'entreposage	Non connu.

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition	Limites d'exposition professionnelle	
Informations sur les composants :		
Mesure d'ingénierie	Ventilation générale	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Équipement de protection individuelle (EPI)	
Milieu industriel	
Protection des voies respiratoires	Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise.
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
Milieu résidentiel	
Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.	

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore
Limpidité	Transparent.
Odeur	Parfumé. Caractéristiques des ingrédients
Seuil olfactif	Non disponible.

pH	4.2 - 4.6
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible. Solution aqueuse.
Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	0.995 - 1.007
Densité relative	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Miscible
Rapport de distribution : n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales d'utilisation et de conservation.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu industriel	Non connu.
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion. Inhalation.
Effets d'une exposition aiguë	
Toxicité orale	DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Toxicité cutanée	Non déterminé.	
Toxicité par inhalation	Non déterminé.	
Informations sur les composants¹ :		
aqua (eau)	7732-18-5	Sans objet.
glucoside décyclique	68515-73-1 & 110615-47-9	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >2000 mg/kg
polysorbate 80	9005-65-6	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 34500 mg/kg
gluconate de sodium	527-07-1	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 6060 mg/kg
acide citrique	77-92-9	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg
huiles essentielles et ingrédients botaniques*	mélange	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat), calculé >5000 mg/kg
benzothiazolinone	2634-33-5	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1020 mg/kg
methylisothiazolinone	2682-20-4	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 120 mg/kg
.	.	.
Contact avec les yeux	Irritation minime. Non classé pour l'irritation des yeux, selon les ingrédients.	
Contact avec la peau	Pas un irritant cutané. Non classé pour irritation de la peau, selon les ingrédients.	
Sensibilisation de la peau	Non classé pour la sensibilisation cutanée selon les ingrédients.	
Sensibilisation respiratoire	Non classé pour la sensibilisation respiratoire selon les ingrédients.	
Cancérogénicité	Non classé selon les ingrédients.	
NTP	Aucun ingrédients répertorié	
CIRC	Aucun ingrédients répertorié	
OSHA	Aucun ingrédients répertorié	
Effets sur la reproduction	Non classé, selon les ingrédients.	
Mutagénicité	Non classé, selon les ingrédients.	
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique	Non classé, selon les ingrédients.	
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée	Non classé, selon les ingrédients.	
Risque d'aspiration	Non classé, selon les ingrédients.	

¹ Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 12 : Informations d'ordre écologique


Écotoxicité	Non disponible
Persistence et dégradabilité	Ce produit est biodégradable, en se basant sur l'article 301B de l'OCDE. Biodégradabilité immédiate.
Potentiel bioaccumulatif	Aucun effet significatif ou danger critique.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	561
Code du Connecticut des déchets dangereux	CT04
Code du Michigan des déchets liquides	029L

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Code de Washington des déchets dangereux	WT02
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures ou dilués dans de l'eau et éliminés dans les égouts. Quand il est utilisé comme indiqué, le produit est sans danger pour les fosses sceptiques.
Emballages vides	Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures. 

Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U.	Non réglementé.
États des É.-U.	Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U.
Déchets	Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.	
Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Répond aux exigences du California Air Resource Board applicables pour les produits grand public.
Canada	
Liste intérieure des substances (LIS)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Liste intérieure des substances du Canada (LIS).
Droit d'accès à l'information	Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés volontairement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥1 % sur l'étiquette du produit. Pour la liste des ingrédients, se reporter à la Section 3 de cette fiche signalétique.
Informations sur les composants :	
.	
Autre	Les parfums utilisés dans ce produit sont conformes aux directives de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Section 16 : Autres informations

Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS) Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	SAIN	0
	INFLAMMABILITÉ	0
	RISQUES PHYSIQUES	0
	PROTECTION INDIVIDUELLE	A
Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Informations sur les étiquettes des produits grand public
<p>MODE D'EMPLOI</p> <p>Tenir le pulvérisateur entre 15 et 20 cm (6 et 8 po) de la surface, pulvériser sur la zone à nettoyer et essuyer à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon.</p> <p>Utilisation sans danger sur : chrome, verre, miroir, glace polie, acier revêtu de porcelaine, acier inoxydable.</p> <p>Utilisation sans danger avec PRÉCAUTION (tester d'abord sur une petite surface peu visible) : acrylique, céramique, béton, Corian, fibre de verre, Formica, granit, plancher lamellé, marbre, porcelaine, nickel satiné, travertin, revêtement de sol en feuilles de vinyle, vernis à base d'huile de bois.</p> <p>GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. En cas de contact du produit avec les yeux, rincer abondamment et soigneusement à l'eau. En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau.</p>

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	23 Octobre 2018
Date de révision	23 Octobre 2018
Note de révision	Première publication

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation professionnel et une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

- DOT – (É.-U.) Ministère des Transports
- EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis
- CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer
- NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie
- OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration
- TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses
- SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité